

Image not found or type unknown



Appartement mal isolé au niveau du plancher

Par **justine**, le **04/05/2010** à **17:03**

Bonjour, je suis locataire d'un appartement dans un immeuble ancien qui n'est pas isolé au niveau du plancher (simple plancher en bois).. j'entends les moindres faits et gestes de ma voisine du dessous et vice versa.. apparemment tous les anciens locataires sont partis pour cette raison.. ça devient insupportable pour nous 2.. est-ce que j'ai un moyen de me retourner contre mon propriétaire? merci